

SIÈNE EXTRAORDINAIRE 8 DÉCEMBRE 2018

Neuve assemblée du Conseil municipal de Saint-Jean-de-la-Rivière tenue à 20h30 au Centre de la Communauté, 500, rue de la République, 50000, sous la présidence de M. Jean-François Lévesque.

Ordre du jour de la séance de l'Assemblée :

Motion de Jean Lapierre, au point No. 1
Motion de Pierre Labelle, au point No. 2
Motion de Marie-Eve Lacroix, au point No. 3

État des lieux : Motion de Christian Poirier, au point No. 4
Motion de Marie-Françoise Gauthier, au point No. 5
Motion de Guy Theriault, au point No. 6

Questions de la presse :

Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.

Motion de Marie-Françoise Gauthier, motions de la presse et la presse.

Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.

Questions de la presse :

Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.

Évaluation : Motion de Guy Theriault

Les membres du Conseil municipal ont la tâche de surveiller et de contrôler le budget de la ville et de faire passer le budget de la ville à la ville. Le budget de la ville est le document qui permet de gérer les dépenses de la ville et de faire passer le budget de la ville à la ville.

M. Jean-François Lévesque

(UNION DE LA COMMUNAUTÉ)

2

Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.

Le budget de la ville est le document qui permet de gérer les dépenses de la ville et de faire passer le budget de la ville à la ville.

(UNION DE LA COMMUNAUTÉ)

1. Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.
2. Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.
3. Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.
4. Motion de Guy Theriault, motions de la presse et la presse.

